



**NEGOCIATION SALARIALE  
CONVENTIONNELLE 2012 TRV**

***Compromis, ou compromission !!!***

Compte rendu de la Commission Mixte Paritaire TRV du 16 avril 2012 sur la revalorisation des salaires.

Pour rappel, la réunion de négociation du 6 avril faisait ressortir 2 propositions :

- ✚ la 1<sup>ère</sup> : l'UNOSTRA propose 3 %, réparti en 2 % au 1<sup>er</sup> avril + 1 % au 1<sup>er</sup> octobre 2012,
- ✚ la 2<sup>ème</sup> : une proposition consensuelle UNOSTRA / FNTV à 2,3 % au 1<sup>er</sup> avril 2012, liée à la revalorisation des montants des frais de déplacements touchant plusieurs secteurs du transport routier. Une « première » dans le cadre de négociation de la Convention Collective.

**Le 16 avril, en début de séance, la délégation CGT a donc réaffirmé :**

- ✓ **son mandat portant sur la proposition initiale faite par l'UNOSTRA à 3 % !**
- ✓ **l'inconcevabilité de lier les négociations sur les montants des indemnités des frais de déplacements concernant deux professions (TRV et Transports Sanitaires) et les rémunérations concernant seulement le TRV, compromis souhaité par la FNTV pour faire un « package » !**

Souhaitant privilégier la hausse des salaires, toutes les Organisations Syndicales, à tour de rôle, se sont inscrites dans une logique de signature sur l'offre initiale de l'UNOSTRA.

Le bras de fer s'installant, la FNTV n'a pas hésité une seconde à user de menaces, chantages et pressions sur l'UNOSTRA et par cascade sur les Organisations Syndicales.

Suivant sa logique, la FNTV est restée sur sa proposition :

- ⇒ revalorisation des rémunérations conventionnelles de 2,3 % au 1<sup>er</sup> avril 2012,
- ⇒ revaloriser de 1,8 % les montants des indemnités des frais de déplacements.

De plus, la FNTV précise :

- ❖ qu'elle ne s'inscrira pas vers une signature sur la proposition initiale de l'UNOSTRA, entraînant un retard d'application de ces augmentations sur la CCN,
- ❖ qu'elle minimisera ces propositions lors des négociations de salaires 2013 si une signature avec l'UNOSTRA arrivait à son terme.

Suite à l'invective des Organisations Syndicales, la FNTV demande une interruption de séance !

Au retour, visiblement l'UNOSTRA est rentrée dans le rang !

**Le tandem FNTV/UNOSTRA porte sa nouvelle proposition faisant consensus à leurs yeux :**

- + 2,4 % au 1<sup>er</sup> avril sur les rémunérations conventionnelles,
- + 1,8 % au 1<sup>er</sup> mai sur les montants des indemnités des frais de déplacements,
- une augmentation de la prime dimanche et férié de 10 %.

**La CGT pose la question : « Qu'est devenue la proposition initiale de l'UNOSTRA » ?**

En cœur, la partie patronale rétorque : « c'est une nouvelle proposition ! ».

L'UNOSTRA brandissant une feuille de calcul Excel : « Nous avons trouvé un consensus qui est néanmoins égal à ce que nous proposons, donc notre 1<sup>ère</sup> proposition de revalorisation des salaires ne tient plus ! »

Pas de bol, c'était justement la proposition sur laquelle chaque Organisation Syndicale avait mandat après consultation de leurs syndicats qui tombe à l'eau !!! Allez expliquer que l'augmentation du taux horaire à 3 % est égale celle de 2,4 % !

La Délégation CGT a rappelé que :

- ✓ les chantiers de négociations n'ont pas à être mélangés,
- ✓ la réunion du jour n'aurait dû porter uniquement sur la valorisation des salaires TRV,
- ✓ le mandat CGT était clair pour la signature de la proposition initiale de l'UNOSTRA,
- ✓ le revirement de proposition est inacceptable à nos yeux et décrédibilise ce syndicat patronal pour les négociations à venir.

Sur le dernier tour de table, certaines Organisations Syndicales donnent leur aval sur la dernière proposition FNTV/UNOSTRA, d'autres annoncent une nouvelle consultation de leurs Syndicats.

**La Délégation CGT a confirmé l'incohérence du patronat mettant les Organisations Syndicales dans une situation inadmissible en leur imposant une nouvelle consultation au rabais !!!**

M. CAROFF, représentant du Ministère prend acte de l'abandon de la 1<sup>ère</sup> proposition de l'UNOSTRA ainsi que l'UFT qui se charge de la rédaction dès l'après-midi d'un protocole d'accord reprenant le consensuel « FNTV/UNOSTRA » soumis à signature.

### **Proposition FNTV/UNOSTRA du 16/04/2012**

<b>Groupe</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Taux horaires au 01/04/2012</b>	<b>Salaires à l'embauche</b>
2	110 V	9,3389	1 416,43
3	115 V	9,3389	1 416,43
4	120 V	9,3389	1 416,43
5	123 V	9,3389	1 416,43
6	128 V	9,3389	1 416,43
7	131 V	9,5437	1 447,49
	136 V	9,6256	1 459,91
7 bis	137 V	9,6563	1 464,57
8	138 V	9,8304	1 490,98
9	140 V	9,9021	1 501,85
9 bis	145 V	10,1069	1 532,91
10	150 V	10,3526	1 570,18

Prime de jour férié travaillé 13,37 €.

Prime de dimanche travaillé 26,74 €.

**Au regard du mandat donné par nos bases syndicales pour une signature à 3 % (proposition UNOSTRA du 01/03/2012) et face au chantage patronal, il ne nous a pas paru cohérent de nous positionner favorablement pour une signature inférieure à notre mandat.**

**Pour autant, l'avis de chaque syndicat, pour assurer un bon fonctionnement démocratique, nous paraît indispensable.**

**Il est nécessaire que la fédération ait connaissance des avancées de chaque Syndicat sur leur NAO dans leur entreprise.**

Montreuil, le 23 avril 2012.

La délégation :

DI ZAZZO Claude – GUILLAUME Bruno – HAUTOT Pascal – MERCIER Christophe